OYAUME DU MAROC
NISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TETOUAN
ROUPEMENT DE COMMUNES
DDINA POUR ENVIRONNEMENT »

AVIS DE PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES POUR LA GESTION DELEGUEE DU CENTRE D'ENFOUISSEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DU GROUPEMENT DES COMMUNES « SEDDINA POUR ENVIRONNEMENT »

Le 25 juillet 2017 à 10 heures, il sera procédé à l'ouverture des dossiers de préqualification des entreprises pour :

La gestion déléguée du centre d'enfouissement et de valorisation des déchets ménagers du groupement des communes « Seddina pour Environnement » et la réhabilitation de l'actuelle décharge de Tétouan.

La séance d'ouverture des plis sera présidée par Monsieur le Président du Groupement des Communes « Seddina pour Environnement » à ses locaux situés au siège de la Province de Tétouan.

Le dossier de pré-qualification peut être retiré à la Division des Collectivités Locales (Siège de la province de Tétouan), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Une visite des lieux sera programmée le 03 juillet 2017, tous les candidats éventuels sont conviés à cette visite afin de recevoir les renseignements concernant le projet.

Les soumissions de demandes de pré-qualification doivent être reçues sous pli fermé et cacheté, remis en main propre ou envoyées par courrier recommandé au délégant à l'adresse indiquée ci-dessous, au plu tard le 25 juillet 2017 à 10 heures date de l'ouverture de la séance, avec la mention « Demande de pré-qualification pour « la gestion déléguée du centre d'enfouissement et de valorisation des déchets de groupement « Seddina pour environnement » qui doit être clairement inscrite sur le pli. Les demandes tardives seront rejetées.

Les candidats seront informés, conformément au règlement du dossier de préqualification. Seules les entreprises et groupements d'entreprises retenus en vertu de cette procédure seront invités à soumissionner.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5.2 du règlement de consultation.

ADRESSE:

Le Président du Groupement des Communes « Seddina pour Environnement »

Siège de la Province de Tétouan Quartier Administratif, Lotissement Al Matar

Téléphone: 05.39.99.73.79

Fax: 05.39.99.53.35

Signature:



Président du conseil de Groupement de communes Seddina pour Environnement Abderrahman KERKICH